Onglet 1



Ordre du jour

Conseil exécutif 2025-2026 L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke Rencontre #7 - ordinaire - Session d'Été 2025 Mardi 6 juin 2025 à 16h Université de Sherbrooke - Local A9-146-2 et visioconférence

Présences:

Julien Boulianne - Trésorerie
Romy Sasseville - Communications
Frédérique Wallis - Présidence
Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Élodie Roncière - Environnement et condition étudiante
Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles (à partir de 16h44)
Laurence Lascelle - Affaires sociales et sportives (à partir de 16h37)
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Raphaël Gariépy - Affaires externes

Observateurs:

Henri Curry - Environnement et condition étudiante à l'automne Maxim Dupont-Bilodeau - Communications à l'automne Clémence Lamer - Présidence à l'automne Émilie Ratelle - Membre AGED, présentation du point 9.5 Coralie Adam-Mac Habee - Membre AGED, présentation du point 9.5 Sarah-May Amrani - Membre AGED, présentation du point 9.5

1. Ouverture de la rencontre

Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 16h07.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Romy Sasseville au secrétariat. Élodie Roncière appuie. AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julien Boulianne propose de mettre le point 6.6 après le point 10. Élodie Roncière appuie.

AU.

Julien Boulianne propose de mettre le point 9.5 au début de la rencontre, avant le point 6.1. Romy Sasseville appuie.

AU.

Julien Boulianne propose l'ajout d'un point 10.1 Politique sur la saine gestion du budget Élodie Roncière appuie.

AU.

4. <u>Déclaration de conflit d'intérêts</u>

Frédérique Wallis déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.2. Julien Boulianne déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.3. Alexandre Taschereau déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.3. Romy Sasseville déclare son conflit d'intérêt pour le point 9.4.

5. <u>Vérification et adoption du procès-verbal</u> <u>CE6 PV E25 2025-05-27</u>

Julien Boulianne propose l'adoption du procès-verbal. Jacob Tanguay appui.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Frédérique Wallis explique que par rapport à la semaine du Bien-être, le CE a jusqu'au 10 juin pour demander aux comités d'envoyer un Canva avec leur activité respective qu'ils souhaitent accomplir. Il faut écrire le type d'activités, le budget (100\$ maximum pour une activité), il doit y avoir l'emplacement, la plage horaire désirée et il doit y avoir le responsable (le coordonnateur, idéalement).

Frédérique Wallis a une planification stratégique vendredi.

Frédérique Wallis dit qu'elle a eu une rencontre avec Josée Chartier et Martine Leblanc, et elles souhaitent reproduire la rencontre. Elles aimeraient le faire début septembre avec les comités. Les facultés auront des points et le CE également. Une rencontre aura aussi lieu le 25 septembre entre le CE et la faculté. Elles ont aussi discuté qu'elles aimeraient avoir une rencontre le 15 mars entre le CE et CA.

Le 15 juillet, Frédérique Wallis explique que les exécutants devraient recevoir la date du cours d'Introduction au droit pour les premières années.

6.2. <u>Vice-présidence</u>

Jacob Tanguay explique qu'avec Romy Sasseville, ils sont en train de terminer de publier les procèsverbaux du CE et du CA non signés.

Jacob Tanguay explique qu'il a proposé à la coordonnatrice du comité "accès à la justice" de faire une rencontre, mais qu'elle n'a pas répondu, donc à prendre en considération pour les demandes futures.

6.3. <u>Trésorerie</u>

Julien Boulianne explique qu'il a parlé avec beaucoup de personnes cette semaine par rapport au manque d'argent dans le compte de banque du comité Promo pour la fin du mandat 2024-2025. Il y a un montant de 2,450\$ pour de la bière qui n'est pas payée, 3,700\$ pour Passe-droit impayé, une deuxième facture de l'album impayée et il manque des remboursements d'alcools. Ce dernier va avoir une rencontre avec Frédérique Wallis pour discuter de cela avec les personnes concernées. Il y a probablement d'autres choses qui vont manquer, et ils sont déjà en manque dans leur compte.

Julien Boulianne explique que l'AGED aura à payer ce montant-là et il faudra inévitablement couper à certains montants offerts pour les comités.

Jacob Tanguay demande ce qui a mené à cette situation et les solutions possibles.

Julien Boulianne répond que l'AGED aura accès au budget du comité cette année et que le comité des finissants a mal prévu son argent pour le bal, donc il y a un déficit également causé par cela. Il y a eu un manque de transparence dans la dernière année.

Jacob Tanguay demande pourquoi certaines factures ne sont pas payées et si cela est dû par un manque d'argent dans le compte bancaire.

Julien Boulianne répond que c'est seulement car ils ne les ont pas encore payés et qu'ils sont en retard. Ils avaient prévu que cet argent allait entrer dans leur budget, mais malheureusement non.

6.4. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique qu'il a eu une rencontre avec la FEUS ce mercredi pour des questions de subvention et qu'il en reparlera dans les prochaines semaines.

Raphaël Gariépy explique qu'ils vont bientôt recommander un nouveau membre pour être responsable des commandites pour le comité SIM'ONU.

Pour le comité Face à face, Raphaël Gariépy a eu une première rencontre.

6.5. Responsables aux communications

Romy Sasseville explique que les premières années ont reçu le lien pour le Facebook de leur groupe de premières années. Elle a commencé à publier les présentations de chaque membre du CE sur les réseaux sociaux.

Avec Jacob Tanguay, elle a aussi mis à jour les PV du CE et du CA, ainsi que le site web de l'AGED.

6.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle explique que pour la dernière semaine, le CIA est pas mal en attente.

Le comité droit du sport était vraiment satisfait du dernier événement, qu'il aimerait en refaire d'autres et les membres du comité étaient très excités à l'idée.

Le comité Law Games a statué sur les activités à réaliser pour cet été pour ceux qui souhaitent participer.

Julien Boulianne explique qu'Arielle Meilleur (la co-coordinatrice du CIA en 2024-2025) a une carte cadeau physique de 500\$ de Lafleur qui va pouvoir être utilisée pour les intégrations de cette année. Elle va la remettre à Sarah-May Amrani ou Jean-Simon Houle pour le CIA.

Laurence Lascelle a eu une rencontre pour le comité bal afin de regarder les différentes soumissions pour les endroits.

6.7. Responsable aux affaires académiques

Aucun rapport.

6.8. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau a terminé essentiellement le plan de commandite et qu'il ne manque plus qu'à ajouter les textes de chaque comité.

Alexandre Taschereau explique qu'il a rencontré le représentant de Redbull afin de savoir pourquoi l'AGED une caisse par mois au lieu de six. Le contrat avec Red Bull stipule que l'AGED devrait en recevoir six. Ce problème devrait se régler dans les prochaines semaines.

Alexandre Taschereau a rencontré Charles Lamoureux pour discuter du tournoi de golf et des activités. Il demande à Laurence si le comité Promo possède un chapiteau blanc de Desjardins qui était autrefois utilisé pour le 5@8.

Laurence Lascelle explique qu'elle ne le sait pas, mais qu'elle va valider l'information.

Alexandre Taschereau explique qu'il y aurait une possibilité de refaire un chapiteau dans la mesure où il n'y en a pas, avec un commanditaire et que ce serait important.

Clémence Lamer se souvient que Law Games et Comité Promo se partagaient un chapiteau. Elle croit que Juliette aurait cette information.

6.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Élodie Roncière explique qu'elle a envoyé la demande de commandite à la crèmerie Coaticook. Elle a également eu une rencontre avec Josée Chartier pour le comité Bien-être afin de planifier la semaine du Bien-être.

7. Période de questions des membres

Aucun membre présent.

8. Affaires anciennes

8.1. Demande d'achat d'un pot de glace pour la machine à café

Julien Boulianne propose de mettre le point 8.1 en dépôt. Élodie Roncière appuie.

AU.

8.2. <u>Contrat de Jolicoeur (3</u>00\$)

Julien Boulianne explique que l'AGED devra inévitablement payer le déficit budgétaire du comité Promo pour le mandat 2024-2025 et que ce contrat est lié à ce comité. Il croit que la meilleure façon de procéder est de ne pas payer ce contrat à Promo, mais juste de payer leur déficit en entier quand le CE va avoir les chiffres exacts.

Julien Boulianne propose de ne pas octroyer le 300\$ au Comité Promo pour ce contrat. Laurence Lascelle appuie.

AU.

9. Affaires nouvelles

9.1. Carte de crédit de l'AGED

Julien Boulianne explique que lorsqu'une personne fait une procédure financière, il faut que ce soit à double signature. Une suggestion ayant déjà été formulée était d'obtenir une carte de crédit pour l'AGED afin de faciliter la procédure. Les démarches sont complétées. Laurence Lascelle et Julien Boulianne n'ont pas encore signé, mais la carte de crédit est choisie, avec un maximum de 5,000\$ et un frais annuel de 60\$. Pour réaliser cela, il faudra avoir l'approbation du CA. Il faudra également modifier les RG. Il y a donc plusieurs enjeux par rapport à cela.

Jacob Tanguay explique que si le CE s'engage pour un montant supérieur à 500\$ et/ou pour une durée excédant l'exercice financier, le CE a besoin de l'autorisation du CA pour contacter. Il ajoute qu'il est d'avis de faire mention de la carte de crédit dans les règlements généraux et d'ajouter une procédure quant à la carte pour être le plus transparent possible avec le CA.

Jacob Tanguay demande s'il va y avoir une remise annuelle avec la carte de crédit.

Julien Boulianne répond que lorsqu'il va signer pour la carte, il va obtenir plus de détails sur les avantages que la carte offrira. Il croit réellement que cela permettra de faciliter la procédure.

Clémence Lamer énonce qu'elle a un petit malaise avec le fait que les dépenses payées avec la carte de crédit ne requerront pas de double signature. Avec toutes les surprises de cette année, elle est d'avis

que le CE doit être diligent. Elle ajoute qu'il serait important d'en parler en CA avant l'AG, donc peutêtre convoquer un CA d'urgence.

Jacob Tanguay demande si Desjardins n'a pas de malaise avec le fait que la carte de crédit ne soit pas à double signature comme toutes les autres procédures le sont.

Julien Boulianne explique que la carte de débit ce serait très compliqué, mais qu'avec la carte de crédit, il s'agirait seulement d'avoir un compte de l'AGED, donc à chaque fois qu'une personne paie avec la carte, il faudrait une double signature.

Frédérique Wallis ajoute qu'il serait important de s'assurer que dans la politique, il y ait un ajout pour s'assurer qu'elle soit payée et qu'il n'y ait pas d'intérêts à payer sur les soldes.

Clémence Lamer explique qu'il faudrait se fixer une date chaque mois avant la date limite du paiement de la carte afin de vérifier le montant et que la carte ne soit pas perdue, volée ou même sur un téléphone cellulaire.

Julien Boulianne ajoute que ce serait d'ajouter plein de procédures et que cela n'améliorerait pas à simplifier la procédure.

Clémence Lamer explique que c'est la raison pourquoi cela n'avait pas passé l'an dernier.

Élodie Roncière ajoute qu'elle est en accord avec Clémence Lamer pour une vision d'ensemble et pour l'avenir.

Julien Boulianne ajoute qu'il écrirait dans les RG que la trésorerie et Affaires sportives aient la tâche d'être détenteur de la carte de crédit.

Clémence Lamer réitère qu'il faudrait qu'elle reste dans le coffre-fort.

Élodie Roncière explique que dans l'éventualité où Julien Boulianne et Laurence Lascelle ne sont pas là, cela complique la situation.

Julien Boulianne explique qu'il faut en parler avec le CA.

Frédérique Wallis explique que durant la journée Passe-Droit, il manquait certains matériels. Cependant, Julien Boulianne reçoit encore des demandes de remboursement par rapport à ces montants. Elle explique avoir peur qu'il y ait trop de liberté par rapport à l'argent et que cela dégénère.

Jacob Tanguay demande si ce ne serait pas mieux d'avoir une politique déjà établie avant d'en discuter en CA.

Frédérique Wallis explique qu'avec la collaboration de Josée Chartier, Julien Boulianne et Jacob Tanguay, il serait important d'inclure une politique de saine gestion de budget. Elle explique qu'elle est consciente que la carte de crédit faciliterait les choses et que la charge de travail de Julien Boulianne est très haute.

Jacob Tanguay aborde le point que les membres de la Commission des règlements généraux pourraient s'impliquer dans ce processus de réflexion.

Clémence Lamer explique que le CE devrait expliquer au CA ce qu'il en pense, mais qu'il serait utile de connaître l'opinion des membres du CA pour l'élaboration de ces politiques et qu'il faudrait donc attendre avant d'en rédiger une à l'instant.

Julien Boulianne propose que le CE aborde le point au CA. Alexandre Taschereau appuie. AU

9.2. Bourse d'implication FAEE pour le trimestre d'hiver

Frédérique Wallis explique que la FAEE attribue une bourse de 1,000\$ à chaque session (Fonds d'appui à l'engagement étudiant). Habituellement, le montant est partagé entre chaque membre du CE pour la session d'hiver.

Julien Boulianne demande si c'est bien une bourse de 1,000\$ répartie entre les membres du CE de l'hiver 2025.

Frédérique Wallis confirme que oui.

Julien Boulianne propose de répartir la bourse de 1,000\$ de façon égale entre les membres du CE de l'hiver 2025.

Laurence Lascelle appuie.

AU.

9.3. Subvention pour une activité de la cohorte MBA 2024-2028

Julien Boulianne explique qu'il a parlé avec Frédérique Wallis que COOP veut faire une activité de cohorte, et que dans les dernières années, il y a eu des controverses pour la cohorte de MBA, puisqu'en ce moment, à l'été, la cohorte de MBA ne paie pas l'AGED. Toutefois, il précise que les personnes étudiantes en MBA vont payer la cotisation de l'AGED l'année prochaine et l'ont déjà payé pendant l'année 2024-2025.

Clémence Lamer demande à Jacob de vérifier si les MBA et les Common law pourraient payer leur cotisation à l'AGED.

Julien Boulianne explique que ce n'est pas possible pour les étudiants en MBA puisque ceux-ci paient le REMDUS et ils sont éligible aux bourses de cette association.

Julien Boulianne mentionne que Maëlle Lacroix a demandé aux représentantes de classe de MBA de faire une activité de cohorte, donc ce serait intéressant d'avoir un montant. De plus, il mentionne que COOP ne va peut-être pas autant participé que MBA.

Maëlle Lacroix réitère qu'elle a proposé de faire des activités gratuites.

Frédérique Wallis mentionne que les membres de COOP n'ont pas eu d'intégrations, donc les étudiants ne se sentent pas autant engagés et soudés que MBA. Ainsi, ce n'est pas une bonne idée de comparer l'implication des deux programmes sous cet angle.

Julien Boulianne propose que les montants octroyés pour des activités des groupes COOP et MBA soient les mêmes.

Jacob Tanguay demande si le CE peut se prononcer sur un montant.

Clémence Lamer mentionne que l'an dernier aucun montant n'avait été octroyé.

Élodie Roncière mentionne que le BBQ est une activité que l'AGED souhaite refaire.

Alexandre Taschereau propose de faire une grosse activité pour tout le monde.

Jacob Tanguay approuve ce qu'Alexandre Taschereau a dit pour une question de cohérence.

Julien Boulianne retire sa proposition.

Clémence Lamer mentionne qu'il serait mieux d'attendre que le CE ait un montant avant de voter.

Jacob Tanguay propose de mettre le point en dépôt. Romy Sasseville appuie.

AU.

9.4. Élections de membres par intérim du Comité DéfiléXShow de la fac

Romy Sasseville explique que le défilé a ouvert des candidatures pour des postes par intérim. Ils ont reçu les candidatures suivantes:

Charlotte Gagnon - Responsable aux mannequins Alicia Pion - 2ème responsable à la boutique Frédérique Allard - Responsable technique et logistique Caleb Bouchard - Trésorier

Clémence Lamer explique qu'il faut les lettres de tous les candidats pour s'assurer qu'il n'y ait pas eu de favoritisme.

Maxim Dupont-Bilodeau envoie les lettres au CE.



Julien Boulianne réitère que si ces candidats sont élus par intérim, ils devront se présenter par la suite en AG afin d'avoir le poste en permanence.

Romy Sasseville propose d'élire par intérim Charlotte Gagnon au poste de Responsable aux mannequins, Alicia Pion au 2^e poste de Responsable à la boutique, Frédérique Allard au poste de Responsable technique et logistique et Caleb Bouchard au poste de Trésorier. Élodie Roncière appuie.

AU.

9.5. <u>Demande d'ajouter des membres au Comité Communications et mobilisation/Tik Tok</u>

Sarah-May Amrani, Émilie Ratelle et Coralie Adam-Mac Habee expliquent qu'elles veulent créer une manière originale de faire partie de l'AGED et que cela pourrait être bénéfique pour la rentrée des premières années. Elles souhaitent démontrer l'étendue de la vie étudiante à Sherbrooke. Elles présentent une de leur vidéo Tik Tok qui est déjà faite.

Maëlle Lacroix demande à Clémence Lamer si cela avait été mentionné qu'avoir un Tik Tok n'était pas permis pour la Faculté.

Clémence Lamer explique qu'il faudrait faire des recherches pour savoir si l'utilisation de Tik Tok à la Faculté est bannie ou si un compte Tik Tok de l'AGED serait banni.

Frédérique Wallis précise que c'est la Faculté qui n'a pas le droit d'avoir un Tik Tok, mais pas les autres entités. Pour une raison de vigilance, il serait pertinent de l'ajouter au comité Communication et mobilisation.

Julien Boulianne demande si le projet nécessitera de l'argent. Sarah-May Amrani explique qu'elles n'en ont pas besoin.

Julien Boulianne demande si elles seraient ouvertes à accepter des commandites pour leurs vidéos. Coralie Adam-Mac Habee et Émilie Ratelle répondent que oui.

Julien Boulianne demande si Clémence Lamer doit en discuter avec Josée Chartier avant de proposer au Conseil d'administration.

Frédérique Wallis mentionne que d'autres universités ont Tik Tok.

Clémence Lamer mentionne que l'AGED est une entité indépendante.

Frédérique Wallis précise que cela doit être une proposition pour le CA.

Julien Boulianne demande si des postes ont déjà été décidés.

Sarah-May Amrani propose de faire des postes conjoints selon chaque session.

Frédérique Wallis mentionne que Maxim Dupont-Bilodeau a mentionné l'idée d'ajouter une personne vice-présidente de première année au comité Communication et mobilisation

Julien Boulianne propose de proposer au CA d'ajouter trois postes au comité Communication et mobilisation, deux postes de membre au contenu et un poste de vice-présidence de première année.

Romy Sasseville appuie cette proposition.

AU.

9.6. Ajout d'un compte de banque Law Games

Julien Boulianne explique que l'un des problèmes côté trésorerie est que l'argent passait souvent dans les comptes personnels des membres du comité. Donc il serait utile d'obtenir un compte de banque pour Law Games. Il explique que les démarches sont complétées, donc il ne manquerait seulement l'appui du CE.

Clémence Lamer demande qui pourra signer les dépenses sur ce compte.

Julien Boulianne répond que les signataires resteraient Laurence Lascelle, les deux personnes coordonnatrices et lui-même.

Clémence Lamer précise que ce serait une bonne idée d'inclure des précisions dans les RG.

Jacob Tanguay précise que le ne CE ne peut pas voter sur ce point. L'engagement contractuel doit être fait par une personne administratrice en vertu de l'article 75.

Frédérique Wallis mentionne qu'il serait mieux d'en parler au CA et qu'elle serait plus à l'aise d'agir ainsi.

Jacob Tanguay mentionne qu'en attendant un CA ou une AG, il n'est pas possible pour le CE de voter, il faut l'aval d'un membre de l'administration. Donc, il propose de conclure une entente pour la création du compte. Le tout selon l'article 75 des RG.

Julien Boulianne croit qu'il faut convoquer un CA d'urgence bientôt. Il demande s'il pourrait demander à Émile Perreault de valider le compte Law Games selon ce que Jacob Tanguay vient de mentionner.

Jacob Tanguay affirme qu'il serait bien de mettre sur papier l'approbation d'Émile Perreault pour que le tout soit formel.

Jacob Tanguay propose à Julien Boulianne de contacter un membre du CA pour valider la création du compte Law Games. Romy Sasseville appui.

AU.

9.7. <u>Machine à café - discussion par rapport au plan de commandites</u>

Élodie Roncière explique que la machine à café coûte beaucoup d'argent, environ 2,000\$ par session, soit 500\$ par mois. Émile Bellerose-Simard a proposé d'obtenir une commandite pour chaque mois, mais cela était difficile vu que la machine avait été commanditée par un cabinet. Donc, le but est de voir les autres options.

Jacob Tanguay explique qu'il serait à l'aise que des cabinets commanditent le café à chaque mois, et de laisser la pancarte du bureau ayant commandité la machine visible si le contrat avec ces derniers le permet.

Alexandre Taschereau explique que le cabinet LCM avait déjà donné 10,000\$ pour avoir son nom sur la machine à café, donc cela pourrait créer des conflits. Toutefois, il propose de contacter des fabricants de grains de café.

Frédérique Wallis propose que ça soit commandité par la Chambre des notaires.

Jacob Tanguay demande les précisions sur le contrat de la machine à café.

Alexandre Taschereau mentionne que c'était compliqué et qu'il n'a pas vu le contrat, mais qu'à 10,000\$, ce serait intéressant qu'ils restent exclusifs.

Laurence Lascelle explique que le Faro ou d'autres entreprises locales avaient autrefois été très généreux.

Jacob Tanguay trouve que c'est une bonne idée d'avoir comme commanditaire la Chambre des notaires et qu'il y ait une autre possibilité au niveau des commandites.

Élodie Roncière ajoute que ce serait de le faire d'une autre manière, mais que les cabinets devraient être 100% à l'aise.

Romy Sasseville appuie le point de Laurence Lascelle qu'il faudrait prioriser l'option de contacter les torréfacteurs.

Élodie Roncière précise que le coût peut être quand même cher pour les entreprises locales.

Romy Sasseville propose de contacter les torréfacteurs. Jacob Tanguay appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Politique sur la saine gestion du budget

Julien Boulianne explique qu'avec la situation budgétaire des dernières années, Frédérique Wallis et lui croient que ce serait bien d'avoir une politique sur la saine gestion du budget.

Frédérique Wallis dit avoir discuté avec Josée Chartier et que la directrice aux affaires étudiantes était également d'avis qu'il serait important de laisser un guide pour les prochains CE. Par exemple, donner un montant d'argent à des activités sur un sujet en particulier. Elle croit que cela pourrait éviter le chaos qui serait déjà survenu.

Julien Boulianne ajoute que ce n'est pas quelque chose qui presse, mais que ce serait bien de débuter le projet pour les budgets des années à venir.

Jacob Tanguay ajoute que ce serait plus pertinent d'en faire une politique et non des articles des règlements généraux. Il est intéressé à travailler sur cela.

11. Huis-clos statutaire

12. <u>Date de la prochaine rencontre</u>

Frédérique Wallis déclare que la prochaine rencontre se fera le 10 juin 2025.

13. Ajournement de la rencontre

Frédérique Wallis déclare la fin de la rencontre à 17h42.